



ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DES CAVES D' AUBIERE

Bulletin semestriel n° 16 - Juin 2011

LE MOT DU PRESIDENT.

« Pluie du matin n'a jamais submergé un moulin », tel est le dicton de ce 18 juin jour du Patrimoine de Pays et des Moulins à laquelle l'ASCA a participé en organisant une visite des Caves de la Croix de l'Arbre et du patrimoine caché. Quel rapport entre les caves d'Aubière et les moulins? Et bien venez voir l'entrée de cave située 17 rue Pasteur. Sur le linteau trône un bonnet de meunier avec son pompon daté de 1857. Les clermontois qui amenaient leur blé aux moulins d'Aubière empruntaient le chemin des meuniers avant la descente vers la vallée de l'Artière et ses moulins. La Croix de l'Arbre signifiait qu'une petite descente, cette fois ci dans les caves, s'imposait. La croix actuelle datée de 1812, érigé au temps de l'abbé Parique a succédé à l'antique croix de l'arbre dont on ne sait si elle était l'arbre lui même ou à l'ombre d'un arbre antique. Ce nom de terroir est très ancien et s'est maintenu jusqu'à ce jour. On le trouve dans un acte notarié passé chez Maître Aubeny, notaire royal à Aubière.

12 et stipulant, une vigne contenant une demy hoeuvre ou

13 entour situé dans la justice dudit aubière et au terroir

14 de la Croix de l'Arbre sive de las pedas, jouxte la vigne des

15 hoirs feu Messire Jehan Taillandier d'une part et la vigne,..

Cerise sur le gâteau offert aux visiteurs, une photocopie d'une peinture d'Aubière inédite de 1460, en provenance de la Bibliothèque Nationale de France.

J. Cl Bayle qui avait ouvert sa cave avec un corridor en H, au milieu de la coulée de lave fait l'admiration des visiteurs. Il avait reproduit le cadastre de 1830 avec coloriage des divers noms de terroir. Entre les rues Champvoisin, Jean Noëllet, du Dr Teilhol et Pasteur, on ne reconnaît plus les limites des terroirs: la cave de Madame, la Dérîbe, Sous le Dérîbe, La Croix de l'Arbre, Petite Vigne de Champ Voisin, Champ Voisin et Petit Champ Voisin. Photo à l'appui la rue Pasteur est bien l'ancienne rue de la Croix de l'Arbre. Que de changements coté université; les caves et les maisons ont disparu, sauf une cave qui fait de la résistance.

M. Cournol avait préparé une exposition d'anciennes cartes postales de caves. R. Borsato avait ouvert la cave dont il assure la pérennité et nos visiteurs ont pu pénétrer dans les Caves de R. Vialatte à l'architecture exceptionnelle avec leurs « crapeaux » d'origine. J. P. Béguet a fait une présentation de son matériel de relevé en 3D avec laser télémétrique et vernier à 1/10 de degré. R. Werling n'était pas là pour présenter sa dernière création, une ferronnerie d'art qui trône à l'ouverture d'un soupirail. Quant à A. Roche elle nous a fait les honneurs de sa cave familiale avec soutres, tonneaux, foudres et bouteilles mystérieuses.

La visite s'est poursuivie avec la découverte du musée lapidaire à ciel ouvert que constituent les rues du bourg ancien d'Aubière. Découverte de la « Pierre de Dîme » recueilli par la Famille Chapeau. Sur la face «dîme du chapitre cathedral » au dos les blasons par moitié, d'Aubière et du décimateur. Autre vestige du passé, le fût de la « Croix des Ramacles, détruit au début du XXème siècle et recueilli par Guillaume Arnaud qui l'a scellé sur le toit de sa grange visible de la rue St Vincent.

Passons sur les nombreuses pierres et vestiges pour évoquer un temps fort de la visite du patrimoine caché; la maison de la Famille Riom. Cet ensemble de batiments, J.L. Riom la acquis de son oncle Jerzaguet, figure connu des aubiérois. Tout y est admirablement conservé; puits, grange, cuvage, cuves, pressoir. La dégustation de vin issu de vendanges tardives a fait dire à certain, un peu dubitatif sur le vin d'Auvergne, qu'il sera moins caustique à l'avenir.

Passons sur la tête de lion, le bossoir aux angelots, la Croix St Antoine, le sarcophage pour arriver au « trou de l'homme » qui permettait d'accéder à la porte des Ramacles et au moulin du seigneur où les aubiérois étaient obligés de porter leur blé à moudre. Les temps ont changés, maintenant ils sont libres...mais cela est une autre histoire

BONHOMME Gérard

LES COTES D'AUVERGNE ACCEDENT A L'A.O.C.

Cette fois ci, c'est gagné ! Vingt et un ans après s'être engagé dans la démarche d'accession en A.O.C., le vignoble des Côtes d'Auvergne entre enfin dans la cour des grands.

La décision a été prise, le 16 novembre 2010, par le comité national de l'I.N.A.O. l'Institut National des Appellations d'Origine et de la qualité. Par quarante voix pour, deux contre et une abstention, la demande d'accession en A.O.C. du vignoble des Côtes d'Auvergne a été validée.

Les producteurs des Côtes d'Auvergne le savaient bien quand a été engagé la démarche d'accession à l'A.O.C. : les années qui suivraient n'auraient rien d'un long fleuve tranquille.

Alors que le vignoble de Saint Pourçain a lui obtenu le Saint Graal en mai 2009, le vignoble des Cotes d'Auvergne voit l'avenir sous un nouveau jour.

Vingt et un ans c'est le temps qu'il aura fallu pour obtenir cette reconnaissance, pour laquelle beaucoup se sont battus, au premier rang desquels le Syndicats des Cotes d'Auvergne et la Fédération Viticole. Avec tout au long de ces années, le précieux soutien de ceux qui ont accompagné leurs efforts, dont la Chambre d'Agriculture, le Conseil Général du Puy de Dôme, l'Institut National de l'Origine et de la Qualité.

Très attachés aux dénominations locales de leur vignoble que sont Boudes, Corent, Chanturgue, Chateaugay et Madargue, les producteurs souhaitent que celles-ci apparaissent sur les étiquettes des futures bouteilles A.O.C. Cotes d'Auvergne. Cela suppose une procédure s'inscrivant dans le cadre d'une hiérarchisation des crus. Concrètement, à côté des conditions de production inscrite dans le cahier des charges (zone géographique, cépages, rendements, degré d'alcool) chaque dénomination devra être associée à une couleur et une seule. Sa couleur, dite d'excellence, celle qui est la plus représentative du terroir local et signe sa typicité.

A Corent, c'est le rosé, partout ailleurs, c'est le rouge. Des rouges pur gamay ou issus d'un assemblage avec du pinot noir, lequel ne devra excéder 50% pour répondre aux exigences de l'A.O.C. Jugé trop peu représentatif, le vin blanc que l'on cultive sur les coteaux de Chateaugay ne pourra ainsi prétendre être associé à une dénomination locale. Mais il fera partie des Côtes d'Auvergne génériques, comme les rosés produits à Boudes ou les rouges à Corent.

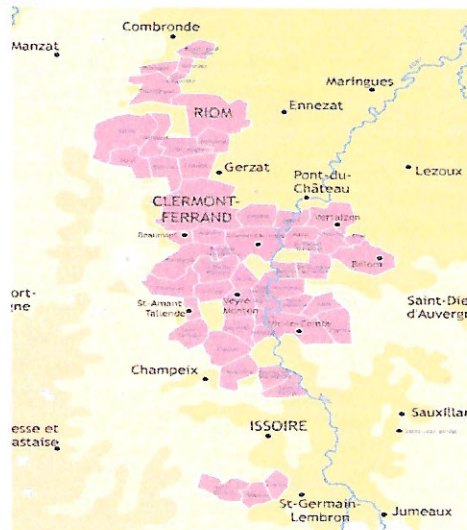
Hors dénominations, locales seront produits des A.O.C. Cotes d'Auvergne génériques dans les trois couleurs, les blancs étant issus d'un mono cépage, le chardonnay. A côté des Côtes d'Auvergne, il y aura toujours des vins de pays : dans cette catégorie, les vignerons auront toujours le libre choix dans une liste

plus large de cépages.

Une histoire, un terroir En Auvergne, la culture de la vigne remonte à l'époque gallo-romaine. C'est dans le Puy de Dôme que se situe le vignoble des Côtes d'Auvergne, dont la spécificité du terroir est sa base volcanique. Il a connu son apogée au 19ème siècle. Avant le phylloxéra, il était le troisième du pays et s'étendait sur 45 000 hectares. Il représente aujourd'hui près de 1 000 ha, dont la moitié est exploitée par des professionnels.

Des hommes et des femmes. Environ 140 viticulteurs sont en activité sur le vignoble qui se répartit sur 53 communes. Une centaine sont coopérateurs et vendent leur production à la Cave Saint Verny. Une quarantaine sont des vignerons indépendants.

Une mutation. Depuis une dizaine d'année, dans la perspective de l'A.O.C., la mutation engagée s'est accélérée. Arrachages de vigne, nouvelles plantations, rendements revus à la baisse, nouvelles méthodes de travail, culture raisonnée, recherche d'une meilleure maturité... Tout cela a aussi coïncidé avec l'arrivée d'une nouvelle génération de viticulteurs.



L'appellation Côtes d'Auvergne et ses 53 communes

Quelques dates importantes pour le vignoble/

Le déclin du monde viticole auvergnat eut lieu dans les années 1885 à 1914

1948 : Création de la Confrérie des Compagnon du Bousset pour défendre et promouvoir les vins d'Auvergne.

1951 : Arrêté du 17 mai 1951 fixant les conditions d'attribution du label Vin Délimité de Qualité Supérieure (VDQS)

1953 : Arrêté modifié du 23 janvier 1953 fixant les conditions d'attribution du label VDQS

1977 : Arrêté modifié en 1977 pour définir les 5 crus et les règles actuelles de production des Côtes d'Auvergne :

Madargue :	12 hectares
Chateaugay :	64 hectares
Chanturgue :	6 hectares
Corent :	32 hectares
Boudes :	45 hectares

1989: Depuis 1989, la ville de Riom a souhaité préserver le patrimoine riomois en rachetant trois hectares du vignoble de Madargue

Début de démarches pour l'obtention de l'AOC

16 Novembre 2010: Les Côtes d'Auvergne accèdent à l'Appellation d'Origine Contrôlée.

Après avoir convaincu les experts de l'INAO, les producteurs de Côtes d'Auvergne auront à cœur, désormais, de convaincre les consommateurs, à commencer – nul n'étant prophète en son pays – par les Auvergnats.

Article réalisé à partir de documents de la Fédération viticole et du Syndicat des Côtes d'Auvergne.

CASSE CROUTE CAVE BACCHUS

Pour ce repas, entré maintenant dans la tradition, près de 260 convives ont bravé le froid glacial, le dimanche 12 décembre 2010. Sympathisants, membres d'associations locales, et élus se sont retrouvés dans la cave Bacchus, autour de grandes tablées pour déguster les huîtres de Marennes-Oléron et la daube servis par les bénévoles de l'ASCA. A cette occasion, près de 1 500 huîtres ont été ouvertes et 45 kilos de daube ont été préparés.

Une occasion de discuter de ce patrimoine unique et de partager un grand moment de convivialité. Nous avons même eu droit à la visite... du Père Noël.

MISE A L'HONNEUR

Chaque année, à l'occasion de la cérémonie des vœux, la Municipalité décide de récompenser quelques personnes méritantes au sein des associations de la commune.

L'ASCA a choisi de mettre à l'honneur M. Roger Borsato, adhérent à l'association depuis sa création. Propriétaire de caves, rue Pasteur, il a pris une part très active à la rénovation des soupiraux des caves de ce site. C'est donc avec un grand plaisir que nous avons proposé sa candidature. Récompense bien méritée.

CAVE D'AUBIERE A VINIDOME

Les personnes qui ont parcouru les allées du Salon Vinidôme à la Grande Halle en février 2011 ont eu la surprise de découvrir une cave reconstituée. Cette cave, calquée sur celles d'Aubière montrait les différents matériels et outils utilisés par les vigneron au début du siècle dernier. Les organisateurs, des aubiérois ont animé,

durant tout le salon, cette magnifique réalisation en offrant le verre de l'amitié à chaque visiteur. L'ASCA n'a pas manqué de leur rendre visite. Quelques outils et matériels de caves avaient été prêtés par des adhérents de l'Association pour la Sauvegarde des Caves d'Aubière.



Reconstitution d'une cave à Vinidôme

SIGNALETIQUE

A la demande de notre association et de la Commission du Patrimoine, une nouvelle signalétique a été mise en place par la Municipalité dans la vigne de Musée. Ces vingt et un panneaux, avec un petit texte explicatif, serviront à reconnaître les différents cépages plantés en Auvergne avant l'implantation des cépages traditionnels.



REPRISE DES TRAVAUX

Après une courte trêve hivernale, l'ASCA a repris les travaux sur le site des caves à la mi-janvier. Durant les périodes de froid, l'association a vidé et nettoyé quelques caves encombrées par les fromagers. L'équipe du jeudi a repris la maçonnerie. Les principaux travaux pour ce semestre, ont été la

mise aux normes et l'électrification de certaines caves où l'ASCA possède des caveaux. Des portes de caves ont également été remplacées. Bien sûr, les travaux de la vigne ont repris début mars avec la taille et l'entretien de la Vigne du Musée et de la vigne pédagogique. Les travaux de débroussaillage ont débuté fin avril avec le retour du beau temps et la reprise de la nature. L'ASCA adresse un grand merci à tous les bénévoles pour les travaux accomplis.



Mur de soutènement rue des Grandes Caves avant et après restauration



VISITES DE CAVES

Les visites de caves se poursuivent. Chaque année, ce sont 400 à 500 personnes qui sont reçues par l'ASCA. Ouvertes aux particuliers et associations, ces visites sont gratuites. N'hésitez pas à contacter nos responsables:

Bonhomme Gérard: Tel 04 73 26 11 42

Montagner Roger: Tel 06 86 88 27 16

FETE DE LA ROSIERE

Notre association a participé, le samedi 16 avril 2011 au défilé de chars fleuris lors de la Fête de la Rosière. Sauvegarde des caves oblige, notre char était

confectionné par les bénévoles de l'association à partir de pressoir, cuve et matériels du vigneron. Un petit groupe de l'ASCA a ensuite participé au diner de gala donné en l'honneur de la Rosière.....



CAVE GREVENMACHER

Dans le cadre de la Fête de la Rosière, l'ASCA se devait de recevoir une délégation de la ville de Grevenmacher, en compagnie de la Rosière et du Comité des Fêtes. Cette sympathique cérémonie s'est déroulée dans la cave qui porte le nom de notre ville jumelle. Nous avons eu droit également à un concert par les « Sonneurs de Volvic » avec leur cor de chasse et en livrée d'apparat. Les voûtes des caves en résonnent encore.



A TOUS NOS ADHERENTS

Bonnes vacances d'été à tous et à toutes en souhaitant nous retrouver nombreux pour la prochaine visite des Grandes Caves prévue le samedi 15 octobre 2011 à 14h30, départ au bas de la rue de la Gaieté. Elle sera réservée aux membres de l'Association et à leurs amis. Prière de se munir de lampes et de vêtements adaptés.